

Manifestations ophtalmologiques au cours de la maladie de Horton

Berriche O (1), Fraj A (1), Arfa S (1), Ajili R (1), Hammami S (2), Sfar MH (1)

1-Service de Médecine interne, CHU Taher Sfar, Mahdia

2-Service de Médecine interne, EPS Monastir

Introduction :

L'artérite à cellules géantes (ACG) est une urgence ophtalmologique, en raison du risque élevé de complications ophtalmologiques graves, pouvant laisser place à une cécité définitive, parfois bilatérale.

Le but de ce travail est de décrire les principales manifestations oculaires au cours de la ACG, au sein de deux services de médecine interne et de comparer nos résultats aux données de la littérature.

Patients et méthodes :

Il s'agit d'une étude rétrospective menée aux services de Médecine Interne du CHU Tahar Sfar Mahdia et du CHU Fattouma Bourguiba Monastir, durant une période de 10 ans incluant 30 patients atteints d'ACG dont 21 avec des manifestations oculaires.

Résultats :

Une atteinte oculaire était retrouvée chez 21 patients, Il s'agissait de 14 femmes et 7 hommes.

Les signes fonctionnels sont illustrés dans la figure 1.

Le tableau clinique était en rapport avec une neuropathie optique ischémique antérieure aigue dans 5 cas (Figure 2).

L'examen ophtalmologique montrait une cataracte dans 4 cas.

L'examen au fond d'œil réalisé chez 30 patients (Tableau 1).

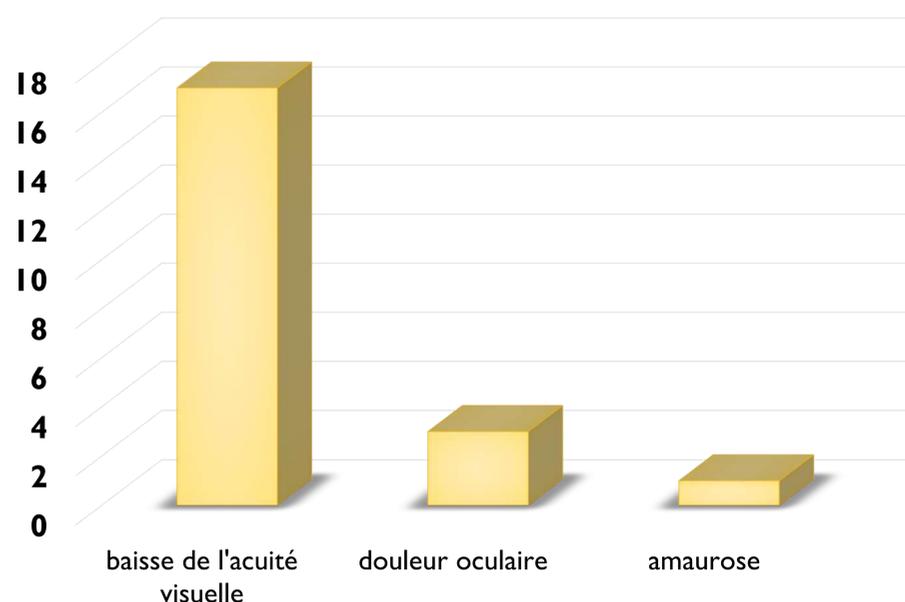


Figure 1: les signes fonctionnels

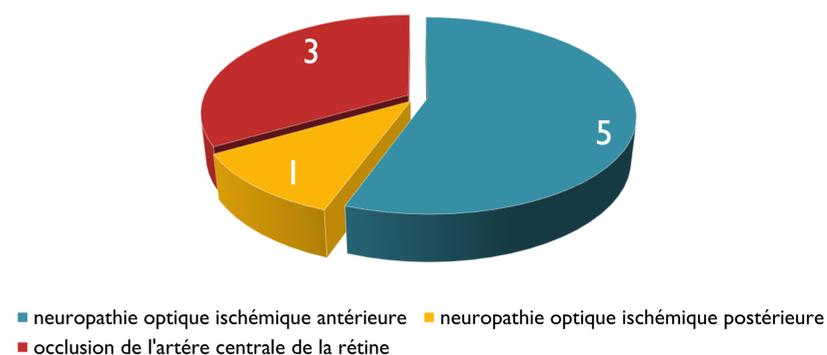


Figure 2: les manifestations cliniques

Tableau 1: fond d'œil

Œdème papillaire	10 cas
Atrophie optique	1 cas
Occlusion de l'artère centrale de la rétine	3 cas
Normal	16 cas

Discussion:

Les atteintes ophtalmologiques permanentes, à type de neuropathie optique ischémique antérieure ou plus rarement d'occlusion artérielle rétinienne, dominant de nos jours encore le pronostic de l'ACG par leur fréquence (14–20 %) et leur gravité extrême.

Conclusion:

L'atteinte ophtalmologique, dominée par la NOIA, conditionne toujours le pronostic fonctionnel de l'ACG, par le taux de cécité permanente qu'elle génère.

Ces patients doivent faire l'objet d'une surveillance particulièrement rigoureuse durant tout leur traitement et dans les mois suivant son arrêt.